

## 5. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Cette politique permet de soutenir les membres du CTSF dans des activités Toastmasters tenues en dehors des rencontres habituelles du Club (ex. : conférences biannuelles, divers concours, ateliers de formation). Ces activités spéciales enrichissent le Club, car les connaissances acquises par un membre profitent aux autres membres. Au cours de ces activités, nos membres deviennent des ambassadeurs et des explorateurs.

Elles permettent également au CTSF de profiter de l'expérience d'autres clubs de la division, du district, voire de l'international. Le tout dans un but de maintien et d'évolution de la qualité des rencontres hebdomadaires du CTSF.

La politique prévoit le remboursement des frais encourus lors des activités ou circonstances prévues à l'annexe 2, si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Il faut obligatoirement être membre en règle;
- Les dépenses ont été approuvées au préalable par résolution du conseil d'administration;
- Toutes les pièces justificatives requises sont fournies;
- Le membre a la responsabilité de demander son remboursement, au plus tard à la dernière rencontre de l'année (en juin).



## 6. BALLOTAGE ET DESTITUTION

Le ballottage est une procédure qui permet de respecter l'harmonie du Club. Il s'agit d'un privilège attribué à chacun des membres en règle.

### 6.1 BUT DU BALLOTAGE

Le Club procède au ballottage d'un aspirant membre, avant le processus d'intronisation, afin d'éviter une adhésion qui pourrait entraîner un conflit avec un ou des membres en règle. Cela permet de conserver un climat sain et agréable dans le Club.

- La décision du CA est alors communiquée aux membres du Club par le VP Recrutement. Dans le cas d'un rejet de l'aspirant membre, la décision lui est communiquée par le VP Recrutement.

### 6.2 PROCÉDURE

- Lorsqu'un aspirant membre veut devenir membre en règle du Club, son intention est annoncée aux autres membres par le VP Recrutement lors d'un envoi courriel.
- Les membres en règle sont alors invités à communiquer avec le VP Recrutement leur objection au regard de l'intronisation de cet aspirant membre.
- S'il n'y a pas d'objection, le processus de ballottage est alors terminé. Il est donc possible de procéder à l'intronisation de l'aspirant membre.
- Si une objection est officiellement portée à l'attention du VP Recrutement par un membre en règle dans le délai imparti, le VP Recrutement fait part de cette objection de manière anonyme à l'ensemble des membres afin d'obtenir leur position.
- Le VP Recrutement compile les opinions et en fait part par courriel aux membres du CA, qui trancheront.

### 6.3 DESTITUTION

Le Club se réserve le droit de destituer un membre en règle, selon la même procédure ci-haut mentionnée, si celui-ci compromet l'harmonie du Club (ex. : non-respect des règles, conflits divers entre membres).



## 7. INTRONISATION

L'intronisation est une cérémonie au cours de laquelle l'aspirant membre est officiellement reconnu comme membre du Club. Pour être intronisé, un aspirant doit avoir assisté à au moins une rencontre, avoir été accepté par les membres par ballotage et avoir payé sa cotisation. Cette cérémonie se déroule habituellement pendant la période d'affaires de la rencontre.

### 7.1 MATÉRIEL REQUIS

- Un bouton Toastmasters
- Les 2 manuels de base :
  - «Savoir communiquer»
  - «Devenir un leader»
- L'adresse Internet du CTSF
- La formule d'engagement

### 7.2 MARCHE À SUIVRE

Lorsqu'un aspirant membre est intronisé, le président présente le VP Recrutement comme étant le responsable de cette cérémonie et l'invite au lutrin pendant la période d'affaires.

Le VP Recrutement :

- Invite le futur membre, de même que son mentor, à se présenter à l'avant afin que l'on procède à l'intronisation;

- Prononce la formule d'engagement (voir annexe 3) et invite le futur membre, son mentor et les membres présents à répondre aux questions posées;
- Invite le mentor (ou le fait lui-même) à remettre au nouveau membre :
  - le bouton;
  - les deux manuels de base du membre;
- Serre la main du nouveau membre;
- Invite le nouveau membre à dire quelques mots sur ses objectifs personnels et sur son implication future dans notre Club;
- Encourage l'assemblée à applaudir;
- Invite le nouveau membre et son mentor à reprendre leur place;
- Redonne la parole au président.

Le président termine la période d'intronisation en souhaitant la bienvenue au nouveau membre en lui portant un toast.



## 8. MENTORAT

Le mentorat a pour but de faciliter l'intégration d'un nouveau membre dans le Club. Un mentor est donc un membre Toastmasters qui aide un nouveau membre à accomplir le programme Toastmasters.

### 8.1 RÔLE DU MENTOR

Pour ce faire, le mentor développe une relation avec le nouveau membre afin de :

- L'initier à l'organisation du Club :
  - en lui décrivant l'organisation Toastmasters;
  - en l'informant des procédures et des particularités du Club;
  - en lui expliquant les différents rôles possibles à remplir et qui contacter au besoin;
- Le conseiller :
  - en répondant à ses questions;
  - en partageant ses expériences et ses connaissances;
  - en étant un exemple par son engagement personnel;
- L'assister dans la préparation de son discours Brise-glace et de ses deux discours subséquents :
  - en l'aidant à trouver des sujets qui le touchent;
  - en lui expliquant comment structurer ses discours;
- L'aider à atteindre les objectifs du programme :
  - en le mettant au courant des ressources disponibles;
  - en lui fournissant une évaluation positive et en lui faisant part de ses progrès personnels;

- en lui expliquant ses responsabilités (ex. : assiduité, préparation des rôles);
- L'encourager à s'engager dans les fonctions éducatives et administratives du Club :
  - en présentant des capsules éducatives
  - en lui expliquant les fonctions des officiers;
- Lui fournir des renseignements sur les activités en dehors du Club :
  - en lui parlant des concours de discours;
  - en l'invitant à des événements (ex. : conférences, formations);

### 8.2 QUALITÉS D'UN MENTOR

Un mentor doit posséder certaines qualités essentielles. Ainsi, il doit être :

- disponible;
- patient;
- sensible;
- respectueux;
- flexible.

### **8.3 BÉNÉFICES POUR LE MENTOR**

Être mentor permet au membre :

- D'apprendre du nouveau membre;
- De demeurer productif;
- De recevoir une reconnaissance (voir p. 9-1 Communicateur accompli or).

### **8.4 BÉNÉFICES POUR LE CLUB**

L'existence d'une fonction mentorat dans un Club permet :

- D'attirer plus de membres;
- D'augmenter le nombre de membres satisfaits;
- De retenir plus de membres.

Avec l'aide du VP Formation, le mentor pourra orienter le nouveau membre dans les volets éducatifs que ce dernier aura choisis.

### **8.5 COORDONNATEUR DU MENTORAT AU CLUB**

Depuis juin 2012, il existe un nouveau rôle dans le Club. Il s'agit du Coordonnateur au mentorat. Ce rôle vise essentiellement à soutenir les mentors du Club. La description de ses responsabilités est décrite au point 10.9.

## 9. PROGRAMME TOASTMASTERS ET CERTIFICATIONS

Pour chacune des certifications, nous décrivons les exigences nécessaires.

### 9.1 VOLET COMMUNICATION

#### COMMUNICATEUR COMPÉTENT (CC)

- Avoir complété les 10 projets de discours du manuel «Savoir communiquer».

#### COMMUNICATEUR ACCOMPLI BRONZE (ACB)

- Être communicateur compétent (CC);
- Avoir complété deux manuels (10 discours) du programme avancé de communication.

#### COMMUNICATEUR ACCOMPLI ARGENT (ACS)

- Être communicateur accompli bronze (ACB);
- Avoir complété deux manuels additionnels (10 discours) du programme avancé de communication;
- Avoir présenté deux capsules éducatives dans le programme de la série «Le parfait orateur» ou de la série «Le Club à succès».

#### COMMUNICATEUR ACCOMPLI OR (ACG)

- Être communicateur accompli argent (ACS);
- Avoir complété deux manuels additionnels (10 discours) du programme de communication avancé;

- Avoir réalisé un séminaire dans le programme de la série «Le Club à succès, volet Communication ou Leadership»;
- Être mentor d'un nouveau membre pour ses trois premiers discours.

#### RESSOURCES à TI :

- Volet communication :  
[www.toastmasters.org/commtrack](http://www.toastmasters.org/commtrack)
- Liste des manuels de communication de niveau avancé :  
[www.toastmasters.org/acprogram](http://www.toastmasters.org/acprogram)

### 9.2 VOLET LEADERSHIP

#### LEADER COMPÉTENT (CL)

- Avoir complété les 10 projets du manuel «Devenir un leader».

#### LEADER ACCOMPLI BRONZE (ALB)

- Être leader compétent (CL);
- Être communicateur compétent (CC);
- Avoir servi pendant six mois comme officier dans un club et participer à la préparation d'un plan «Club à succès»;
- Avoir participé à une «Session de Leadership Toastmasters» (SLT) pour officiers de club, parrainée par le district tout en étant en fonction;
- Avoir présenté deux capsules éducatives de la série «Le Club à succès, volet Communication ou Leadership».

LEADER ACCOMPLI ARGENT (ALS)

- Être leader accompli bronze (ALB);
- Avoir servi un an comme officier de district (directeur de secteur, de division, responsable des relations publiques, de l'administration ou financier du district);
- Compléter le manuel «Mise en pratique du leadership» (*High Performance Leadership - HPL*);
- Avoir servi comme parrain, mentor ou spécialiste d'un club (*Club Coach*).

RESSOURCES à TI :

- Volet Leadership :  
[www.toastmasters.org/leadtrack](http://www.toastmasters.org/leadtrack)

**9.3 TOASTMASTER  
DISTINGUÉ (DTM)**

- Être communicateur accompli or (ACG) ;
- Être leader accompli argent (ALS).

RESSOURCES à TI :

- Demande du Toastmaster distingué :  
[www.toastmasters.org/IFR1228](http://www.toastmasters.org/IFR1228)

NOTE : À partir du 1er juillet 2015, un nouveau programme éducatif sera mis en œuvre par Toastmasters International. Ce programme revitalisé poursuivra les quatre grands principes de Toastmasters International, soit l'apprentissage expérientiel, au rythme de l'apprenant, l'évaluation par les pairs et le mentorat.

Chacune des voies d'apprentissage comportera cinq (5) niveaux, de plus en plus complexes. Chaque voie comportera 14 projets, incluant un mélange de projets obligatoires et facultatifs. Le programme conduira toujours vers la certification de Toastmaster distingué (DTM).

Tout le matériel éducatif sera éventuellement traduit en 8 langues. Il y aura plus de projets liés à l'évaluation et les membres recevront plus d'encadrement pour devenir un meilleur évaluateur. Enfin, un programme de mentorat sera également mis en œuvre.

Cette section du Manuel du membre sera amendé dès que plus d'information sera disponible.